

AVIGNON : LES « MERVEILLES DU MONDE »

1. La route entre Romans et Orange

Contrairement à Jérôme Münzer, qui, vingt ans plus tard, semble avoir descendu tout le Rhône en barque, Waltheym choisit, lui, en arrivant à Romans, la route terrestre traditionnelle. Mis à part le nom des auberges, qui en ces terres d'Empire, évoquent très souvent la Maison de France (« à la couronne », « au dauphin », « aux armes du roi de France », « au lys », etc.), et témoignent peut-être ainsi de l'affaiblissement définitif des vieux souvenirs du Royaume d'Arles et de Vienne en même temps que de l'emprise croissante des Capétiens, la description du voyageur reste très sommaire. Elle tient d'avantage de l'itinéraire que du récit de voyage. À côté d'un lieu-commun sur les dangers de la rivière à Livron (c'est-à-dire de la Drôme), on ne trouve aucune allusion par exemple aux légendes valentinoises autrefois colportées par Gervais de Tilbury ou Etienne de Bourbon, aucune description du château de Montélimar ou encore du caractéristique rocher de Pierrelatte¹.

Quelques notations pourtant montrent que Waltheym est attentif aux particularités politiques de cette région frontrière. C'est beaucoup dire par exemple que le pont de Pont-Saint-Esprit « appartient » au roi de France, mais il vrai que depuis les efforts de Philippe-le-Bel pour se faire reconnaître son *dominium* sur le fleuve, et surtout depuis le paréage de 1302, cette œuvre importante peut à bon droit être dite « française »². L'attention portée aux

1. Sur Gervais de Tilbury, cf. J. LE GOFF, « Une collecte ethnographique en Dauphiné au début du XIII^e siècle » dans *Le monde alpin et rhodanien*, (Mélanges Joisten), 1982, pp. 55-65, repris dans *L'imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 40-56 ainsi que, à propos de Benezet et du pont d'Avignon, A. COLBY-HALL, « Saint Guillaume de Gellone et saint Benezet : le témoignage de Gervais de Tilbury » dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1986-1987, pp. 61-70. Sur Vienne, que ne visite pas Waltheym, cf. J. BERLIOZ, « Crochet de fer et puits à tempêtes ; la légende de Ponce Pilate à Vienne (Isère) et au mont Pilat au XIII^e siècle » dans *Le monde alpin et rhodanien*, 1990, pp. 85-104 ; sur une mélusine dromoise cf. R. CHANAUD, « Le chevalier, la fée et l'hérétique : une ancêtre valentinoise de Mélusine, la dame du chayteau de l'épervier », dans *Le monde alpin et rhodanien*, 1985, pp. 31-53.

limites de juridiction reste très classique (« là commence le territoire du pape... ») ; elle se concentre tout naturellement sur les possibilités de sauvegarde (« celui qui est au ban dans tous les pays... vient ici ») que rappellent, sur la route, les panonceaux de chaque prince. Mais elle ne va pas aussi sans quelques confusions. La comparaison de Mondragon avec Erlinger suggère par exemple qu'il s'agit d'une cité libre d'Empire (malgré quelques hésitations syntaxiques pouvant faire croire que notre voyageur se contredit). L'histoire de cette petite ville dans les trois siècles qui précèdent le passage de Waltheym est assez compliquée, mais peut-être faut-il voir derrière cette allusion le souvenir de la bulle d'or envoyée en 1144 par Conrad II à l'archevêque d'Arles, lui-même immédiat d'Empire, et dans laquelle Mondragon était mentionné parmi les possessions de l'Église arlésienne, après les *regalia* de l'archevêque³. Vers 1470, cependant, la famille qui domine la ville se tourne de plus en plus vers Orange, n'hésitant pas à faire hommage aux princes, ce qui ne milite guère pour une complète indépendance juridictionnelle de cette petite principauté, quoique prétendent peut-être les habitants qui ont renseigné le voyageur⁴.

2. Orange

Il n'est pas étonnant qu'une attention un peu plus soutenue soit consacrée à Orange. La raison en est simple et elle apparaît d'ailleurs en toute clarté dans le texte de Waltheym : la ville « fut aussi grande que Rome », elle possède un souterrain merveilleux de six à dix milles de longueur. Orange, en cette fin du XV^e siècle, reste plus que jamais la ville de l'épopée, de Guillaume au Cort nez. C'est bien en effet dans un épisode de *La Prise d'Orange*, rédigée dans la forme où elle nous est parvenue à la fin du XII^e siècle, qu'apparaît pour la première fois ce souterrain salvateur, qui, dans la Chanson, semble même passer même sous le Rhône. C'est par lui que Guillebert peut rentrer dans la ville avec 13.000 chevaliers, mais c'est aussi par lui qu'arrivent les sarrasins pour reprendre le palais de Gloriette⁵. L'allusion de Waltheym

2. *Chronique et cartulaire de l'œuvre, église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit*, L. BRUGIER-ROURE, éd. Nîmes, 1889-1895 et M. GOURON, *Histoire de la ville du Pont-Saint-Esprit*, Nîmes, 1934.

3. *Gallia Christiana Novissima*, Arles, n° 551 ; sur Mondragon on peut consulter la petite monographie d'Etienne de SMET, *Mondragon de Provence, des origines à 1536*, Avignon, 1977, p. 25 et suivantes.

4. De Smet, op. cit., p. 147-149.

5. *La prise d'Orange, chanson de geste de la fin du XII^e siècle*, éd. Cl. Règnier, 4^e édition, Bibliothèque française et romane, série B., Paris, 1972, vers 1164-1165, 1255 et suivants, 1398 et suivants, 1451, etc. Sur ces problèmes de topographie orangeoise et arlésienne, cf. les très intéressants travaux de A. COLBY-HALL. « Le substrat arlésien de la prise d'Orange » dans les Actes du VIII^e Congrès de la société Rencesvals, Pamplona, 1981, pp. 83-86 et, de la même, « La géographie rhodanienne des Nerbonesi : réalisme artificiel ou signe d'authenticité », dans *Essor et fortune de la Chanson de geste dans l'Europe et l'Orient Latin. Actes du IX^e congrès International de la société Rencesvals pour l'étude des Epopées Romanes*, Padoue-Venise 1981, 1983, p. 655-662.

montre donc bien la vie persistante des récits anciens, accrochés comme souvent aux noms, aux lieux concrets, aux ruines, aux accidents du relief. Persistance qui doit sans doute ici autant à la tradition orale orangeoise qu'aux nombreuses adaptations et traductions de la Geste de Guillaume parues entre le XIII^e et le XV^e siècle.

Mise à part la simple mention des deux châteaux (celui de la colline Saint-Eutrope appartenant à la famille des Baux, et, au nord, celui dit « de l'Arc » (romain) tenu autrefois par les Hospitaliers), le moins que l'on puisse dire est que la description de la ville est cependant fort décevante : elle n'accorde par exemple aucun intérêt aux restes encore visibles de l'antiquité romaine⁶. En revanche deux notations précises nous plongent dans l'actualité : celle qui concerne les tziganes (le texte allemand emploie ce terme et non celui, plus courant alors, d'Égyptiens) et l'histoire, fort romancée, des démêlés du prince d'Orange et du roi de France. Les tziganes apparaissent en France dans les années 1420-1430, entourés d'un mystère et d'une mythologie qui se renforcent tout au long du siècle. Vers 1474, au moment où Waltheim les rencontre en Provence, ils ne font pas encore l'objet de réactions hostiles systématiques ou de mesures d'expulsion, mais le temps des poursuites et des vexations est proche : il commence seulement deux ou trois décennies plus tard⁷.

Si le prince d'Orange, en 1474, est bien, depuis un an, le prisonnier du roi de France, ce n'est pas d'abord parce qu'il favorise les brigands, comme l'explique Waltheim, c'est parce qu'il est de mèche avec Philippe, le duc de Bourgogne, l'ennemi acharné de Louis XI. Guillaume de Chalon en effet, qui vit le plus souvent dans ses possessions de France-Comté, a été arrêté en Dauphiné en 1473, comme il regagnait ses terres bourguignonnes en revenant d'Orange. La principauté est alors gouvernée en son nom par l'un de ses bâtards, Etienne de Chalon, connu pour sa violence et son manque de scrupule⁸. Les raisons alléguées par Waltheim pour l'emprisonnement du Prince, même si elles sont fausses, restent toutefois fort intéressantes, puisqu'elles témoignent de la persistance, dans la vallée du Rhône, de cette crainte des écuyers ou des chevaliers brigands, détresseurs de voyageurs et postés à chaque défilé, une crainte que l'on trouve déjà au XIV^e siècle, et qui s'appuie sans doute sur quelques fait-divers bien réels⁹.

6. Sur Orange à la fin du Moyen Age cf. F. GASPARRI, *La ville d'Orange au Moyen Age*, Paris, 1987.

7. Cf. N. COULET, « La malédiction de Babel » dans *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration* sous la direction d'Y. LEQUIN, Paris, 198, p. 190 et suivantes.

8. Malgré son extrême confusion, cf. le livre de W.F. LEEMANS, *La principauté d'Orange de 1470 à 1580 ; une société en mutation*, Hilversum, 1986, tome I, pp. 31-32.

9. J. CHIFFOLEAU, *Les justices du pape ; délinquance et criminalité dans la région d'Avignon au XIV^e siècle*, Paris, 1984, p. 14 et suivantes.

3. Avignon

Contrairement à Jérôme Münzer, qui se dirige vers le Languedoc après son séjour en Provence, Waltheym remonte tout de suite vers son pays. Il fait donc d'Avignon la plaque tournante de ses déplacements rapides dans toute la région, vers Aix, vers Arles et vers Apt. La situation géographique de la ville suffirait à expliquer son choix, mais il est fort possible aussi que, pour un Allemand de la fin du XV^e siècle, le prestige de cette ville soit encore très fort, soixante ans après le départ des papes, et qu'il rende compte de la particularité de cet itinéraire. La persistance d'une forte immigration en provenance des pays bourguignons, sinon germaniques, les prétentions d'Avignon à récupérer un rôle politique et religieux, au moins jusqu'au concile de Bâle, la présence d'un légat pontifical aux vastes pouvoirs maintiennent sans doute, dans l'Europe du nord, la fiction d'une cité capitale¹⁰. Mais ici encore la description de Waltheym reste très stéréotypée, rapide, comme son séjour lui-même, qui fut d'ailleurs peut-être hâté par la crainte de la peste, dont il ne souffle mot mais dont nous savons bien qu'elle réapparut précisément en Comtat Venaissin dès la fin du mois de mars et le début du mois d'avril 1474¹¹.

Très logiquement, notre voyageur décrit les trois « mirabilia » d'Avignon — le palais, le pont, la muraille — exactement comme le fait Münzer vingt ans plus tard, ce qui pourrait indiquer qu'ils utilisaient l'un et l'autre une sorte de « guide » à usage des voyageurs. Dans l'état actuel des recherches, il est malheureusement impossible d'identifier cet ouvrage. Le mot de « mirabilia » renvoie bien sûr à toute la littérature destinée aux pèlerins qui se rendaient à Rome à la fin du Moyen Âge. Des livrets qui mêlaient d'ordinaire les descriptions des ruines romaines aux énumérations d'indulgences à gagner dans les différentes basiliques de la ville. Il est possible que des guides semblables aient été rédigés pour l'ancienne capitale de la Chrétienté, puisque les liens avec la curie romaine y étaient fort nombreux et que les souvenirs glorieux du siècle précédent ne parvenaient pas à s'effacer¹². Si toutefois l'intérêt de Waltheym pour les reliques est constant pendant tout son séjour provençal, il ne mentionne guère les nombreuses indulgences dont il aurait pu profiter en visitant les principaux sanctuaires de la région.

On ne voit pas bien pourquoi, mis à part le jeu sur le chiffre trois, le palais ne comporte, pour Waltheym et sans doute pour son guide, que trois tours. Certes, les tours de Trouillas, de la Campana, et des Anges sont

10. J. CHIFFOLEAU, *Avignon au XV^e siècle* dans *Histoire d'Avignon*, Aix-en-Provence, 1979, p. 279 et suivantes.

11. L.H. LABANDE, *Avignon au XV^e siècle ; la légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de Rovere*, Paris, 1920, pp. 116-122.

12. Un très fort imaginaire urbain s'exprime encore en Avignon au XVI^e siècle, comme d'ailleurs dans de nombreuses villes de la vallée du Rhône. On en aura une idée en lisant le chapitre préliminaire, consacré à la chorographie d'Avignon et du Comtat, de la thèse de M. VENARD, *L'Eglise d'Avignon au XVI^e siècle*, Lille, Service de reproduction des thèses de Lille III, 1980, tome I.

assurément plus hautes que les autres, mais la tour Saint-Laurent, la tour Saint-Jean devaient encore donner au bâtiment, vers 1475, une allure complexe et redoutable. Les deux autres merveilles font l'objet d'une mention plus que d'une description ; on demeure ici dans le domaine complet du lieu-commun. Tout au plus doit-on noter que le pont semble encore fonctionnel à cette époque, même si, probablement, quelques-unes de ses « superbes arches » sont en fait réduites à une simple charpente de bois.

On peut craindre que la description qui suit celle du palais, d'une fête sur le Rhône, offert par le légat aux dames des notables, n'appartienne aussi, dans une large mesure à cette image stéréotypée de ville galante qui s'attache alors à Avignon, et qui doit sans doute beaucoup au souvenir du séjour de Pétrarque, un siècle et demi plus tôt. Notons toutefois que notre voyageur ne se rend pas encore sur la tombe supposée de Laure, aux Cordeliers, comme le font plus tard, après Maurice Scève, bien des humanistes et le roi François I^{er} lui-même. Mais il est effectivement en Avignon au tout début du mois de mai et les archives de la ville, à la même époque, témoignent si souvent du rôle des fêtes, des entrées et des divertissements dans la vie sociale que l'on peut supposer que cette réjouissance printanière a effectivement eu lieu, la personnalité très mondaine du légat loin de l'interdire, la rend même plausible¹³.

Une fois exaltés les *mirabilia* de la ville, seuls les Dominicains et les Célestins retiennent l'attention du pèlerin, comme c'est le cas encore dans le récit de Münzer, ce qui renforce l'hypothèse sinon d'un guide commun à tous les voyageurs du moins d'habitudes « touristiques » extrêmement codifiées, fixées, traditionnelles. Le couvent des Jacobins est sans doute l'église la plus vaste d'Avignon. Reconstituée au début du XIV^e siècle, elle a vu le couronnement de trois papes et la canonisation de Thomas d'Aquin. Quant au couvent, il garde le souvenir du passage de Vincent Ferrier (dans les années 1395-1399) et peut-être celui de la visite de Catherine de Sienne (en 1376). C'est sans doute le mausolée le plus important d'Avignon, son cloître et ses chapelles accueillant les tombes d'une bonne douzaine de cardinaux, de Robert d'Uzès mort en odeur de sainteté, et d'une bonne part des grandes familles de la ville et du Comtat. La visite au cloître planté de cyprès s'explique peut-être par cette accumulation de tombes célèbres. Waltheym en revanche, ne dit mot de la Danse macabre, qui, semble-t-il, y avait été fresquée au début du XV^e siècle, un peu comme à Bâle ou dans le cimetière des Innocents à Paris¹⁴.

Commencés en 1394, à l'initiative de la Maison de France, les Célestins

13. Sur Charles de Bourbon cf. plus loin note 17.

14. J. MAHUET, *Predicatorium Avenionense*, Avignon, 1678 ; J. GIRARD et H. REQUIN, « Le couvent des dominicains d'Avignon » dans *Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1912, p. 81-96 ; P. AMARGIER, « Le couvent des dominicains d'Avignon, des origines à la Peste Noire » dans *Etudes vauclusiennes*, 1971, p. 21-30 et surtout B. MONTAGNE, *Architecture dominicaine en Provence*, Paris, 1979, p. 28 et 49 et suivantes.

d'Avignon sont en effet construits près de la tombe de saint Pierre de Luxembourg, qui avait voulu, à sa mort, en 1381, être enterré dans le petit cimetière des pauvres qui se trouvait alors près du portail du Pontfract. Ce jeune cardinal, s'était éteint à dix-huit ans en odeur de sainteté et sa tombe avait tout de suite fait l'objet d'un intense culte populaire¹⁵. Jamais terminés, les Célestins firent l'objet, durant tout le XV^e siècle, de campagnes de constructions régulières à l'initiative de prélats importants (François de Conzié, le cardinal de Foix) ou de laïcs puissants (en premier lieu le roi René, à qui l'on attribuait un macabre « portrait de la mort » installé dans l'église et qui attirait encore à l'époque moderne tous les voyageurs ; on garde aussi la trace de dons importants de Jean Galéas Visconti, le duc de Milan, ou, par exemple, de Nicolas Rollin). Il est probable que c'est de nouveau cet aspect de mausolée qui attire Waltheym (le pape Clément VII a aussi son tombeau aux Célestins). Mais son témoignage est aussi précieux sur la persistance du culte populaire (il insiste sur la présence des cierges et, sans doute, des ex-votos), un culte qui fut sans doute réactivé dans les années qui précédèrent le passage de notre voyageur par l'achèvement définitif des travaux autour de la tombe. L'autel de la grande chapelle du bienheureux Pierre de Luxembourg ne semble en effet avoir été officiellement consacré que le 30 novembre 1473 par Jean Cœur (le fils de Jacques), alors archevêque de Bourges. Ce prélat était arrivé en Avignon dans la suite du cardinal de Bourbon¹⁶.

Quant à l'anecdote de la visite au palais se terminant devant le lit du légat endormi, elle est assez pittoresque et montre combien la vie du représentant pontifical, comme celle de bien des princes de cette époque, est alors « publique », toute entière prise dans la représentation. Depuis 1472, c'est Charles de Bourbon, frère du duc Jean de Bourbon, lui-même beau-frère de Louis XI, qui tient la légation d'Avignon. Elu archevêque de Lyon en 1444, à peine âgé une douzaine d'années, il n'est sacré que vingt-six ans plus tard ! Son entrée solennelle en Avignon, le 23 novembre 1473, couronne les efforts constants de Louis XI, depuis au moins 1466, pour contrôler Avignon et le Venaissin¹⁷. Waltheym insiste à juste titre sur la maison princière dont est issue le légat et c'est un témoignage de plus, dans son récit, de cette emprise croissante de la Maison de France sur toute la région qu'il visite. Quelques années plus tard, Charles de Bourbon s'étant brouillé avec le pape, ce sont d'ailleurs les troupes de Louis XI qui viennent remettre de l'ordre dans le pays, malgré l'action énergique de Giuliano della Rovere, le futur Jules II¹⁸.

Jacques CHIFFOLEAU

15. Quelques éléments dans J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà, les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Age*, Rome, 1980, pp. 239 et 293.

16. L.H. LABANDE, « La dernière fondation des papes avignonnais. Le couvent des Célestins d'Avignon » dans *L'Art*, 1903, p. 599 et 1904, p. 159.

17. L.H. LABANDE, *Avignon au XV^e siècle ; la légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de la Rovere*, Paris, 1920, p. 101 et suivantes.

18. LABANDE, op. cit., p. 201 et suivantes.